



# DEVENEZ ACTEUR DE VOTRE TERRITOIRE ! REJOIGNEZ LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

2022 - 2025



Appel à candidatures - Mode opératoire



**Mobiliser les énergies et croiser les regards de citoyens, de forces vives du territoire pour contribuer à la co-construction des politiques publiques de Pays de Montbéliard Agglomération.**



## QUELLE MISSION ?

Le Codev de Pays de Montbéliard Agglomération est une instance de démocratie participative où l'intérêt général prime sur les individualités, où la réflexion collective prévaut sur les idéologies, où l'écoute de l'autre, des autres, est la clef de voûte d'un fonctionnement apaisé.

Le Codev apporte une expertise d'usage aux élus de l'Agglomération sur toutes les questions touchant au développement et à la vie du territoire.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2000, un premier Conseil de Développement est créé par l'Agglomération du Pays de Montbéliard, en écho à la loi Voynet de 1999, relative à l'aménagement et au développement durable du territoire.

Instance obligatoire pour les intercommunalités de plus de 50 000 habitants.

## QUI ?

Le Conseil de Développement représente l'organisation de la société civile dans toute sa diversité. Il rassemble des citoyens volontaires, des institutions, des organismes et des associations...

## QUELS ENGAGEMENTS ?

### À quoi s'engage le conseiller ?

- ✓ Ne pas avoir de mandat politique.
- ✓ Avoir l'esprit d'équipe et conscience de son devoir de discrétion.
- ✓ Participer activement aux travaux durant le mandat de 3 ans.
- ✓ Respecter le fonctionnement, l'organisation et le règlement intérieur du Conseil de Développement.

### À quoi s'engage l'organisme qui propose un candidat ?

- ✓ Respecter le fonctionnement, l'organisation et le règlement intérieur du Conseil de Développement.
- ✓ S'assurer de la motivation de son représentant (assiduité, ...).
- ✓ Être attentif au principe de parité homme/femme.

## QUE FAIT UN CONSEILLER ?

- ✓ Il représente un organisme, une profession, un territoire, la société civile et fait valoir ses « expertises » multiples en tant que citoyen. Il doit également **faire preuve de curiosité** par rapport à des thématiques **hors du champ de sa compétence**.
- ✓ Il est un relais des travaux du Conseil de Développement vers son réseau relationnel ou la structure qu'il représente.
- ✓ Il fait entendre la parole citoyenne auprès des élus de l'Agglomération pour co-construire les politiques publiques.

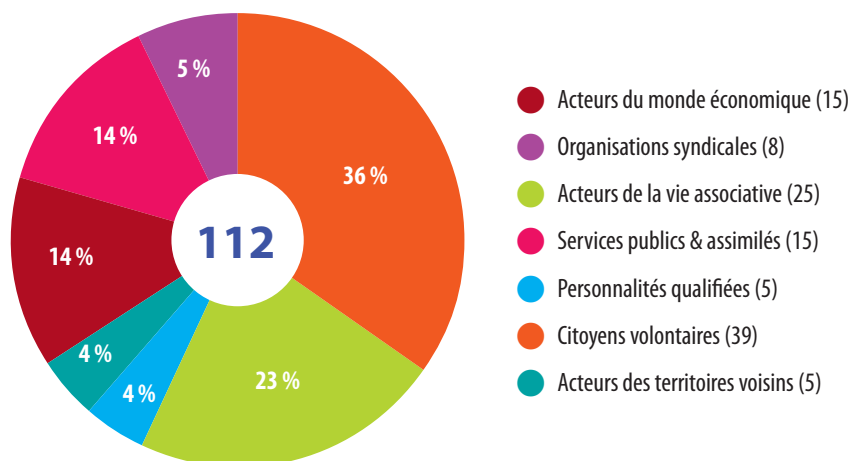
## QUELLE ORGANISATION ?

### Un mandat de 3 ans : 2022-2025

- ▶ 112 membres
- ▶ 7 collèges
- ▶ 1 Président nommé parmi ses pairs par le Président de PMA
- ▶ 1 Bureau (13 membres)
- ▶ 5 commissions permanentes
  1. Économie de la Connaissance & Créativité (Développement économique, Promotion de l'Innovation/ Enseignement supérieur/Recherche/Formation,...)
  2. Transports & Mobilités
  3. Aménagement du territoire & Attractivité
  4. Environnement & Cadre de vie (Santé,...)
  5. Culture, Jeunesse, Sport & Société
- ▶ 1 Commission des suites (évaluer le devenir des propositions)
- ▶ Des groupes de travail ad hoc
- ▶ 1 Secrétariat Général

### Une composition à l'image de la société

112 membres répartis en 7 collèges



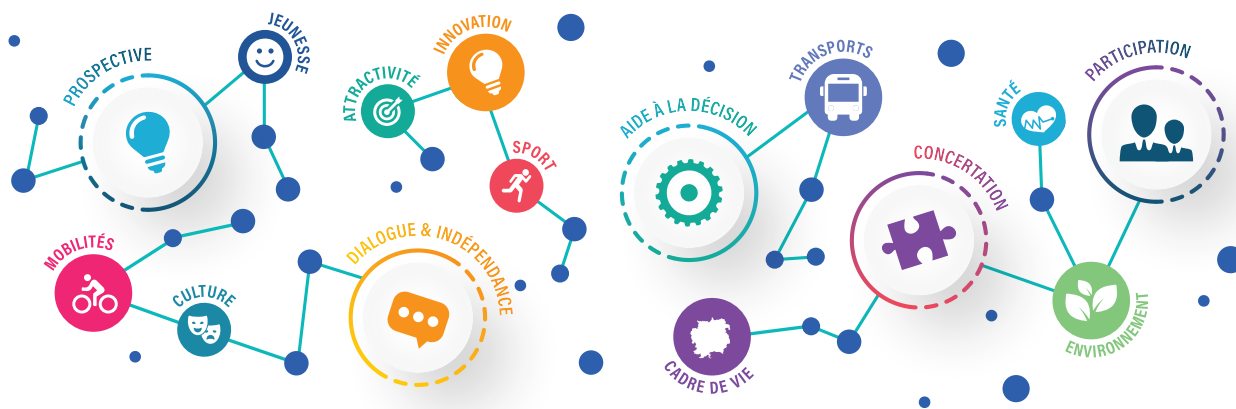
## COMMENT CANDIDATER ?

**En renvoyant le formulaire complété impérativement avant le 30 octobre 2022**

**En ligne sur :** [www.codev.agglo-montbeliard.fr](http://www.codev.agglo-montbeliard.fr) (formulaire à remplir)

**Par mail :** [codev@agglo-montbeliard.fr](mailto:codev@agglo-montbeliard.fr)

**Par courrier ou dépôt à :** Pays de Montbéliard Agglomération  
Candidature Conseil de Développement  
8 avenue des Alliés  
BP 98407  
25208 MONTBÉLIARD CEDEX



**Conseil de Développement** | 8, avenue des Alliés - BP 98407 - 25208 Montbéliard cédex

**Jilali EL RHAZ**

Directeur

03 81 31 89 65

jilali.elrhaz@agglo-montbeliard.fr

**Olivier MASSACRIER**

Assistant

03 81 31 84 71

olivier.massacrier@agglo-montbeliard.fr

[codev@agglo-montbeliard.fr](mailto:codev@agglo-montbeliard.fr)

<http://codev.agglo-montbeliard.fr>



Conception / impression : Pays de Montbéliard Agglomération

**Photos de couvertures :**

**1. Les jardins d'IDeE à Bavans**

Crédit photo : Simon Daval pour PMA

**2. La Guinguette du Moloco**

Crédit photo : Samuel Coulon pour PMA

**3. Crunch Time Citoyen**

Crédit photo : Gilles Pincemaille

**4. Train hydrogène Alstom**

Crédit photo : Alstom

**5. Collecte des ordures ménagères dans le Pays de Montbéliard**

Crédit photo : Simon Daval pour PMA

**6. École Boudard au CFA de Bethoncourt**

Crédit photo : Maeva Schamberger pour PMA

